

RENCONTRE ENCOURAGEANTE AVEC LE MINISTRE FRANÇOIS BLAIS

En cette période de rentrée scolaire, mais surtout, en cette période imminente de « turbulence » dans la poursuite des négociations avec les employés syndiqués, l'ACCO souhaitait réitérer l'importance des dossiers liés aux conditions de travail des cadres au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. À cet égard, la présidente-directrice générale de l'Association, M^{me} Line Pineau, la présidente du Bureau de direction, M^{me} Anne Milot, ainsi que la première vice-présidente, M^{me} Nadine Le Gal, ont eu l'occasion de rencontrer le ministre Blais plus tôt cette semaine.

Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs enjeux en insistant notamment sur les problématiques importantes de rémunération et de classification des cadres de notre réseau. Preuve à l'appui, l'iniquité interne, la charge excessive de travail (confirmée par deux études) et les difficultés de plus en plus criantes d'attraction et de rétention ont été dépeintes au ministre. Ce dernier s'est montré sensible aux divers aspects présentés et s'est dit conscient que les cadres des collèges avaient été les négligés du réseau de l'éducation dans les dernières années, faisant les frais des multiples changements vécus au ministère de l'éducation pendant cette période. Dans cet ordre d'idées, les principales demandes de l'ACCO lui ont donc été réitérées : augmentation générale de l'échelle de traitement d'une classe, actualisation du plan de classification (déplafonnement, ajout d'une classe 7 pour les postes de coordination et ajout d'une direction adjointe) et avancement accéléré d'échelon.

En outre, les suivis à venir dans le cadre du rapport Demers, la révision réglementaire et ses délais inexplicables, ainsi que les impacts négatifs des coupures radicales effectuées dans les budgets de perfectionnement ont également été au cœur des discussions. D'ailleurs, les représentantes de l'Association ont clairement rappelé au ministre Blais que les cadres sont des partenaires incontournables dans le bon fonctionnement du réseau collégial et que ce sont eux qui vont « tenir le fort » dans les prochains mois, alors que les moyens de pression des employés syndiqués risquent de s'accroître! Cela, en gérant bien entendu les impacts des compressions et en mettant en place les orientations qui se dégageront du groupe de travail du rapport Demers. Il va sans dire que nous espérons la présence du ministre Blais à l'occasion de l'assemblée générale et du colloque de l'Association qui se tiendra les 5 et 6 novembre au Delta Montréal. Cela reste toutefois à confirmer pour l'instant...

Nul doute, malgré le contexte actuel particulièrement difficile, cette rencontre s'est avérée encourageante quant à la poursuite de nos dossiers visant l'amélioration des conditions de travail et d'exercice des cadres. D'ailleurs, le ministre Blais nous a assurés d'un suivi rapide de la part de son sous-ministre responsable des relations du travail, M. Normand Légaré. Nous demeurons bien entendu vigilants et actifs car, comme vous n'êtes pas sans le savoir, la reconnaissance du travail colossal effectué par les cadres est plus que jamais à l'avant-scène de nos actions associatives.